



MAIRIE DE SAINT-MARTIN-LE-VINOUX
Département de l'Isère
Canton de Grenoble 2
Arrondissement de Grenoble
Convocation du 21 juin 2022

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS

Conseil municipal de la Ville de Saint-Martin-le-Vinoux

Séance du 27 juin 2022 **Délibération 2022-35**

Le vingt-sept juin deux mille vingt-deux à 19 h 00, le conseil municipal de Saint-Martin-le-Vinoux s'est réuni en séance publique à la mairie de Saint-Martin-le-Vinoux salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur le Maire, Sylvain LAVAL.

Présent(e)s : Sylvain LAVAL, Virginie LOPEZ, Mouhnir BOUALITA, Stéphanie COLPIN, Frédéric CALVO Mireille PERINEL, Morgan BOUCHET, Anahide MARDIROSSIAN, Hervé POTHIER-DENIS, Angèle ABBATTISTA, Christian REY, David MARTORANA, Murielle MARSEILLE, Cécile BENECH, Marie-Anne LENOBLE, Alexandra COUTURIER, Nawel BEGHIDJA, Vincent GOSSE, Yanice ZIDOUN, Mariane OBEID, Christian GROS, Florian BERNHEIM, Frédéric ANDRIEU.

Procuration : Sophie BEKKAL donne procuration à Anahide MARDIROSSIAN, Norbert COLLIAT donne procuration à Sylvain LAVAL, Marc DOZIER donne procuration à Virginie LOPEZ, Pierre HEINRICH donne procuration à Mariane OBEID, René VIAL donne procuration à David MARTORANA, Anne TOURMEN donne procuration à Christian GROS.

Conformément à la loi du 5 avril 1884, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil, Marie-Anne LENOBLE a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Rapporteur : Sylvain LAVAL

Objet : INSTITUTIONS - Dénomination de l'Espace Claude Tarricone (ex La Passerelle)

Claude Tarricone a travaillé pour la commune de Saint-Martin-le-Vinoux. Il fut directeur du foyer des jeunes de décembre 1979 jusqu'à son décès accidentel en août 1997.

Il a été un éducateur de rue particulièrement apprécié des jeunes avec lesquels il avait noué des relations fortes. Moteur de la relance du club des jeunes, il a mis en place des sorties, des camps et de nombreuses animations où les jeunes se retrouvaient avec plaisir.

Claude Tarricone avait une personnalité attachante avec tous, les jeunes et les moins jeunes. Très apprécié, tout le monde le connaissait et le reconnaissait sur l'ensemble de la commune.

En souvenir de cet homme qui a marqué de nombreux Saint-Martiniens, et pour lui rendre hommage, il est proposé de renommer le lieu Passerelle en « Espace Claude Tarricone ».

Le rapporteur entendu,
Le Conseil Municipal de Saint-Martin-le-Vinoux,
Après en avoir délibéré,

Envoyé en préfecture le 28/06/2022

Reçu en préfecture le 28/06/2022

Affiché le

SLOW

ID : 038-213804230-20220627-DEL_2022_35-DE

- VALIDE la proposition de renommer le lieu Passerelle en « Espace Claude Tarricone »,
- AUTORISE Monsieur le Maire, ou son représentant, à prendre toute mesure nécessaire à la mise en œuvre de cette décision.

VOTE : POUR : UNANIMITE

Pour extrait certifié conforme
au registre des délibérations,
le 28 juin 2022

Acte certifié exécutoire depuis son
dépôt à la préfecture et sa publication

Le Maire,
Sylvain LAVAL.

